



Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires du gouvernement du Québec

Investir dans l'UQAR et dans les universités en région – Un choix structurant pour l'avenir du Québec

Février 2026



Table des matières

Introduction.....	3
Recommandation 1 :	3
Assurer le plein potentiel des universités en région en menant à terme les travaux amorcés dans le cadre de la réforme de la politique de financement.....	3
Recommandation 2 :	4
Favoriser la vitalité sociale, économique et culturelle de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord à travers le déploiement des antennes universitaires.	4
Recommandation 3 :	5
Appuyer le développement industriel régional par un soutien financier pour l'implantation du génie à UQAR-Lévis.....	5
Recommandation 4 :	6
Renforcer les actifs stratégiques de recherche océanographique et maritime du Québec en soutenant le renouvellement du navire de recherche Coriolis II.....	6
Conclusion	7

Introduction

L'UQAR joue un rôle essentiel dans la formation de la relève, le développement des régions et la vitalité économique du Québec. Présente dans 4 régions de la portion Est de la province, sur un territoire vaste et principalement rural, l'Université contribue directement à l'accessibilité aux études universitaires, à la réduction des inégalités territoriales et à la capacité des régions à innover ainsi qu'à attirer et retenir la relève.

Chaque dollar investi dans une université située en région génère des retombées importantes : diplômées et diplômés qui s'établissent dans leur communauté, entreprises mieux outillées, services publics renforcés, recherche appliquée adaptée à des enjeux locaux.

L'UQAR souhaite continuer à jouer pleinement ce rôle. Pour y parvenir, elle doit pouvoir compter sur un financement adapté à sa réalité et à sa mission.

RECOMMANDATION 1

Assurer le plein potentiel des universités en région en menant à terme les travaux amorcés dans le cadre de la réforme de la politique de financement:

- **Finaliser rapidement la révision de la grille de pondération.**
- **Garantir d'ici là le maintien intégral des enveloppes visant à compenser la taille, l'éloignement et la couverture territoriale.**

La réforme récente de la politique de financement a introduit certaines mesures positives, notamment un montant fixe minimal reconnaissant de frais minimaux incompressibles pour le soutien à l'enseignement et à la recherche ainsi qu'un montant fixe proportionnel tant pour l'enseignement que pour le soutien à l'enseignement et à la recherche permettant de réduire la portion du financement sensible à la fluctuation de l'effectif étudiant.

Toutefois, cette réforme demeure incomplète et certains travaux essentiels restent à effectuer, soit :

- la révision de la grille de pondération de l'effectif étudiant basée sur les coûts d'enseignement moyen de six plus grandes universités; et
- l'ajustement des règles mises en place pour remédier aux biais défavorables de la grille engendrés par l'absence d'économie d'échelle pour les universités de petite taille et les coûts additionnels pour l'éloignement et la couverture territoriale des universités situées en région.

Considérant l'interrelation étroite et indissociable de ces deux éléments pour assurer l'équité du financement entre les universités, la réduction actuelle de 33 % de l'enveloppe accordée pour compenser la taille, l'éloignement et la couverture territoriale sans révision préalable de

la grille crée une iniquité importante pour les universités touchées. Pour l'UQAR, cela représente un manque à gagner annuel de 4,4 M\$.

Pourquoi c'est essentiel :

- La grille repose sur des données vieilles de plus de dix ans et peine à refléter la réalité actuelle des universités.
- Les universités comme l'UQAR qui compensent des réalités structurelles affectant leurs moyens financiers et humains voient la capacité de remplir pleinement leur mission fragilisée.
- Si toutes les universités ont été touchées par l'introduction des éléments fixes et fixes proportionnels, seules les universités de petite taille et situées en région subissent la réduction de 33 % appliquée aux enveloppes liées à la taille, à l'éloignement et à la couverture territoriale.
- Cette réduction crée une iniquité qui risque de perdurer aussi longtemps que les travaux sur la grille de pondération sont repoussés.
- Sans mesure transitoire, les universités de petite taille et situées en région n'auront d'autre choix que de réduire des services essentiels à leur mission, ce qui accentuera les écarts entre les régions urbaines et rurales.

RECOMMANDATION 2

Favoriser la vitalité sociale, économique et culturelle de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord à travers le déploiement des antennes universitaires.

- **Favoriser le développement des antennes universitaires et reconnaître leur rôle essentiel dans les régions où elles sont implantées, en intégrant leur financement actuel de 3 M\$ au volet « mission gouvernementale » des règles budgétaires et en assurant par le fait même leur indexation annuelle.**
- **Soutenir l'installation permanente de l'antenne de Baie-Comeau par une allocation unique au PQI de 2,8 M\$ pour financer les aménagements requis pour une installation à long terme dans les locaux de la Polyvalente des Baies.**

La Côte-Nord et la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine sont à ce jour les deux régions du Québec où l'on compte les plus faibles proportions de personnes titulaires de diplômes universitaires, à l'exception du Grand Nord québécois. Les antennes de l'UQAR en Côte-Nord et en Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine jouent un rôle déterminant pour l'accessibilité aux études et la vitalité des communautés, dans un contexte où les inégalités d'accès à l'enseignement supérieur sont plus importantes en régions rurales qu'urbaines (*Bulletin de l'égalité des chances en éducation, édition 2025*, publié par l'Observatoire québécois des inégalités).

Les antennes de l'UQAR permettent à des populations de ces deux régions éloignées de poursuivre des formations universitaires sans devoir quitter leur région alors que la formation de proximité fait partie des conditions d'accès et de réussite des études supérieures. Fournir une offre de formation structurante en région favorise l'attraction et la rétention de la relève et des familles et permet de renforcer le tissu socioéconomique régional. Dans le domaine de la santé et des services sociaux par exemple, la grande majorité des diplômées et diplômés de l'UQAR travaillent dans la région où elles et ils ont été formés.

Pourquoi c'est essentiel :

- Une enveloppe récurrente indexée fournit une vision de développement à long terme structurante, essentielle pour planifier et donc optimiser les activités déployées.
- Les antennes contribuent directement à la lutte contre l'exode des jeunes.
- Elles renforcent la capacité des régions à former leur propre relève.
- Elles soutiennent des secteurs économiques stratégiques en offrant des formations adaptées aux besoins locaux.
- Elles constituent des leviers d'attraction et de rétention des jeunes et des familles au bénéfice de la vitalité régionale.

RECOMMANDATION 3

Appuyer le développement industriel régional par un soutien financier pour l'implantation du génie à UQAR-Lévis.

- **Planifier des investissements en nouvelles initiatives au PQI totalisant 40 M\$ afin de doter l'université des infrastructures requises.**

L'UQAR-Lévis évolue dans un milieu industriel en pleine effervescence et souhaite appuyer activement notamment les secteurs manufacturiers, navals et maritimes. Pour y parvenir, une priorité s'impose : renforcer durablement sa capacité à former la relève en génie et à mener des recherches en étroite collaboration avec les acteurs du milieu. Cette initiative s'inscrit directement dans les priorités gouvernementales en matière de productivité, d'innovation et de souveraineté industrielle. L'Université a déjà amorcé le travail. Elle a obtenu les appuis nécessaires du milieu et planifie actuellement les espaces requis pour offrir ses programmes de génie directement au campus UQAR-Lévis, tout en veillant à mutualiser certaines infrastructures avec les organisations partenaires lorsque cela est possible.

Pourquoi c'est essentiel :

- Dans un contexte de croissance soutenue à Lévis, de l'implantation de l'industrie navale, des enjeux persistants de productivité et des perturbations liées à la conjoncture géopolitique, une vision à long terme commande l'implantation dès maintenant d'une offre de formation en génie afin de soutenir le bassin de main-d'œuvre et les entreprises de la région.

- Le développement d'une formation en génie à Lévis permettra de former une main-d'œuvre hautement qualifiée répondant aux besoins actuels et anticipés des entreprises régionales.
- Il s'agit d'un projet structurant pour l'écosystème industriel, notamment en appui au déploiement de l'industrie navale et au maintien de la capacité industrielle régionale.
- Ce projet contribuera à renforcer l'attractivité de Lévis comme lieu d'implantation et de développement d'activités industrielles et d'innovation.

RECOMMANDATION 4

Renforcer les actifs stratégiques de recherche océanographique et maritime du Québec en soutenant le renouvellement du navire de recherche Coriolis II.

Le gouvernement du Québec a financé l'étude préalable au remplacement du Coriolis II. Le navire approche de sa prochaine cale sèche, et il est essentiel de planifier dès maintenant son renouvellement en prévoyant les sommes conséquentes à son remplacement au plan québécois des infrastructures (PQI) dont l'estimation préliminaire est de 120 M\$.

Pourquoi c'est essentiel :

- Le Coriolis II est un fleuron de la recherche océanographique québécoise et le seul navire dédié prioritairement à la recherche universitaire dans l'est du Canada.
- Une planification à long terme permet de maximiser l'impact des investissements publics, d'assurer la continuité d'infrastructures essentielles et de générer des retombées durables.
- Le maintien de cette infrastructure est indispensable pour préserver la capacité du Québec à produire des données marines stratégiques, essentielles aux organisations, aux industries émergentes et aux partenaires gouvernementaux dans des secteurs clés (pêches, énergies renouvelables, technologies, adaptation aux changements climatiques, sécurité maritime, etc.).
- L'activité du navire contribue directement aux retombées économiques des régions maritimes du Québec.
- Il permet la réalisation de travaux essentiels à la compréhension du Saint-Laurent, infrastructure maritime stratégique dont dépendent directement le commerce, la sécurité de la navigation, l'aménagement du territoire et l'activité économique de nombreuses régions du Québec, aujourd'hui comme à long terme.

Conclusion

Par ailleurs, en marge de ces recommandations budgétaires, l'UQAR réitère l'importance de soutenir l'attraction des étudiantes et étudiants internationaux au Québec, particulièrement dans les régions, et de rouvrir le Programme de l'Expérience québécoise (PEQ). Les récentes mesures en immigration font peser un risque réel de décroissance de la population étudiante de l'Université à moyen et long terme, alors que la démographie régionale ne permet déjà pas d'assurer, à elle seule, le renouvellement d'effectif universitaire. Plus encore, les régions où l'UQAR est implantée n'ont pas le luxe de se priver d'une relève dynamique et talentueuse; toutes les avenues favorisant leur établissement et leur rétention doivent être mobilisées. L'Université constitue un puissant vecteur d'adaptation culturelle et d'ancrage socioéconomique. L'immigration étudiante représente ainsi une voie privilégiée pour vitaliser nos communautés, tout en offrant à ces nouveaux arrivants des perspectives professionnelles et de vie porteuses de sens.

En somme, l'UQAR est pleinement engagée à contribuer au développement du Québec et de ses régions. Elle forme la relève, soutient les entreprises et les organisations, accompagne les milieux et participe à réduire les inégalités sociales et territoriales.

Pour que les régions puissent continuer à se développer et à attirer des talents, elles doivent pouvoir compter sur des universités fortes, adéquatement financées et reconnues pour leur rôle stratégique. Les choix budgétaires à venir seront déterminants pour leur capacité réelle d'agir et de croître.